

Décision de retrait de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le règlement d'exécution (UE) 2018/1865 de la Commission du 28 novembre 2018, concernant le non-renouvellement de l'approbation de la substance active propiconazole,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu l'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique **ATLAS PROPICONAZOLE 250***

de la société **WHYTE CHEMICALS SARL**
numéro de dossier **n°2019-3772**

Considérant le non-renouvellement de l'approbation de la substance active propiconazole par le règlement d'exécution (UE) 2018/1865 du 28 novembre 2018,

Considérant que les conditions de l'article 29 du règlement (CE) n°1107/2009 ne sont donc plus respectées,

L'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **est retirée en France**, à compter du 19 juin 2019, dans les conditions précisées dans la présente décision.

Informations générales sur le produit

| | |
|-------------------------|--|
| Nom du produit | ATLAS PROPICONAZOLE 250 |
| Type de produit | Générique |
| Titulaire | WHYTE CHEMICALS SARL 80, rue Condorcet, Bâtiment Corvette, 38090 VAULX-MILIEU, FRANCE |
| Formulation | Concentré émulsionnable (EC) |
| Contenant | 250 g/L - propiconazole |
| Numéro d'intrant | 774-2014.01 |
| Numéro d'AMM | 2160385 |
| Fonction | Fongicide |
| Gamme d'usage | Professionnel |

Conditions générales de retrait

| | |
|--|------------|
| Date de retrait | 19/06/2019 |
| Date limite pour la vente et la distribution | 19/09/2019 |
| Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks existants | 19/12/2019 |

La demande en cours d'instruction enregistrée sous le numéro suivant : 2019-0755 devient sans objet.

A Maisons-Alfort le,

15 MAI 2019

Caroline SEMAILLE
Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)

